

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 5 mai 2025 20:00

En exercice : 15

Présents : 10

Excusés : 3

Absents : 2

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marie-Noëlle MENAT

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

105052025

N° de feuillet :

lundi 5 mai 2025, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Sandrine BRODE (donne pouvoir à : Philippe BUSSERON), Nadia HADJI (donne pouvoir à : Bruno LAMOUCHE), Joffrey MASSON (donne pouvoir à : Nathalie MAY)

Membres Absents :

Grégory BIDEY, Serge DEBOURGES

Création d'un marché

Vu la loi des 2 et 17 mars 1791 relative à la liberté du commerce et de l'industrie,

Vu l'article L 2224-18 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Fédération Nationale des Marchés de France a émis un avis favorable pour la création d'un marché à Bayet,

Considérant que ce même avis a approuvé la gratuité de l'emplacement en prenant en compte l'expérimentation du marché pour l'année 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de créer un marché communal,
- adopte le règlement intérieur ci-annexé,
- décide la gratuité de l'emplacement
- charge M. le Maire de prendre toutes mesures utiles pour la mise en place du marché communal.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BRODE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Nadia HADJI, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT

Certifié exécutoire : 710512025

Transmis au contrôle de légalité le : 710512025

Publié le : 710512025

